

# La candidature Schnabel

Autor(en): **V.F. / Schnabel, Hans**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **51 (1913)**

Heft 9

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209389>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstain & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

**Sommaire du N° du 1<sup>er</sup> mars 1913 :** Pour la patrie. — Le plébiscite. — Le 24 janvier férié. — (Boutade.) — La candidature Schnabel (V. F.). — (Boutades.) — Pas dou indzo (Marc à Louis). — (Boutade.) — Le cormoran (C. A.). — Du calme (J. M.). — De la main gauche. — (Boutade.) — Le langage de l'oignon. — (Boutade.) — Le patois appris sans maître (A suivre).

## POUR LA PATRIE!

Il faut à notre armée, pour qu'elle puisse s'acquitter comme il convient du devoir de défense qui lui incombe, tous les moyens dont disposent les troupes des pays à une attaque desquels nous pourrions être éventuellement exposés. Or il nous manque encore des avions militaires.

Les sollicitations, très nombreuses et justifiées, qui assiègent la caisse de la Confédération ne permettent pas à celle-ci de consentir, pour le moment, la dépense nécessaire. Mais le peuple est là! Son patriotisme n'a jamais boudé aux appels qui lui ont été adressés. Dans les circonstances présentes, c'est à lui de suppléer à l'insuffisance des ressources officielles, pour doter nos troupes des avions qui leur sont indispensables. Le gouvernement et l'armée peuvent compter sur lui.

Dans chaque canton un important mouvement se manifeste. Des comités se sont constitués, qui rencontrent partout, dans les sociétés, chez les citoyens, du plus humble au plus fortuné, un réel appui.

Voici le texte de l'appel adressé par le comité de notre canton au peuple vaudois, qui y répondra, sans nul doute, comme un seul homme.

### Au Peuple vaudois.

De toute part en Suisse, un mouvement réjouissant se dessine en faveur de l'aviation militaire.

La Confédération, lourdement chargée par son budget, n'a pu réaliser dans ce domaine les progrès dont se félicitent les pays qui nous entourent, où de vastes souscriptions nationales ont créé des flottes aériennes complètes.

Le Grand Conseil, dans un mouvement qui l'honore, a généreusement cédé le jeton de présence de sa dernière séance en faveur de la souscription populaire pour l'aviation militaire en Suisse.

Notre assemblée législative a voulu montrer ainsi qu'elle tenait à être à la tête du mouvement qui doit, dans notre canton de Vaud, apporter sa part à cette œuvre patriotique.

Le peuple vaudois, profondément attaché à nos institutions démocratiques et militaires, le suivra dans cette voie. C'est pourquoi nous lui recommandons vivement la collecte nationale qui lui est présentée.

Au nom du comité d'action pour le canton de Vaud :

Les présidents d'honneur : Ed. Secretan, colonel-divisionnaire; L.-H. Bornand, colonel-divisionnaire.

Le bureau du Comité : Colonel Etier, président du Conseil d'Etat, président; A. Barbey, président de l'Aéro-Club, 1<sup>er</sup> vice-président; Lt-colonel Delessert, président de la Section vaudoise des officiers, 2<sup>me</sup> vice-président; F. Pache, député, tré-

sorier; Pahud, secrétaire au département des travaux publics, secrétaire; F. Bonjour, conseiller national; colonel G.-E. de Meuron; Dr Vuilleumier, président de la section Vaud-Valais de l'Automobile-Club.

## LE PLÉBISCITE

Désirez-vous que le 24 janvier soit choisi comme jour de fête nationale populaire et déclaré férié?

Réponse par oui ou par non.

Le scrutin sera clos dimanche 9 mars et le résultat final en sera publié dans le numéro du *Conteur* du samedi 15 mars.

## LE 24 JANVIER FÉRIÉ

Il semble qu'enfin on se réveille pour répondre au plébiscite ouvert par le *Conteur*, touchant la question de savoir si le 24 janvier doit être un jour férié ou non.

Jusqu'ici, toutes les réponses que nous avons reçues sont favorables à l'institution d'un jour férié pour célébrer l'anniversaire de la proclamation de notre indépendance, à l'exception seulement de la lettre de Montreux, que nous avons publiée samedi dernier, dont le signataire donne la préférence au 14 avril.

Voici une lettre encore, en faveur du 24 janvier.

« Grandson, le 25 II 1913.

» Messieurs,

» Voici ma réponse à votre plébiscite : *oui*, des deux mains, pour les motifs suivants :

» 1<sup>o</sup> Le 24 janvier 1798 étant la date réelle de l'émancipation du Pays de Vaud.

» 2<sup>o</sup> La saison se prêtant bien à une forte participation de l'élément campagnard.

» Tout en vous remerciant pour votre initiative, je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

» E<sup>e</sup> CORNU, coiffeur. »

Et voici également une liste d'adhérents, auxquels il faut ajouter les rédacteurs du *Conteur* et leurs familles, soit huit voix; soit donc déjà au total 82 partisans du 24 janvier férié.

A. Maillefer, Béthusy 30; Mermoud, Hôpital cantonal; V. Ramel, secrétaire, Solitude 24; P. Decker, av. de Beaumont; A. Reyh, Barre 3; L. Tschumi, Martheray; E. Delessert, Martheray; A. Gilliard, Cité; A. Regamey, Martheray; L. Musy, Caroline; J. Ganty, La Sallaz; A. Chapuis, Bugnion; Ch. Jung-Chapuis; Meylan, Jules; Louis Pache; Tarin, Louis; Fr. Ducret, Chauderon; A. Jordan, Bugnon 1; Perrin, Paul, La Sallaz; E. Métraux, inst.; J. Peytregnet, av. Jolimont 7; A. Moënoz, av. Jolimont; Ls Meylan, av. Jolimont; M. Perriraz, Bugnion 12; E. Léchaire, Bugnion 16; E. Cottier; C. Pilet, Cité; C. Moret; A. Leresche, Cité; J.-F. Morenod, av. Montagibert 8; A. Gonthier, vil. Adrien, Montagibert; E. Cochet, La Sallaz; E. Corboz, villa Adrien, Montagibert; H. Dupuis, val Bieno, Bugnon; C. Melliger, Bugnon 7; F. Truan, villa Charles, av. Jolimont; J. Morier, Bugnon 8; V.

Bourgoz, villa Adrien, Montagibert; M. Dentan, Liseron s/Hôpital; Guibert, av. de Jolimont; Ch. Chevalley, La Sallaz; Chapuis, Béthusy; Ferd. Baud, Bugnon 15; C. Poget, Jolimont 5; Paul Jaques, Cité; Louis Mignot; L. Badoux; Marmillod; E. Marchand; H. Martin; L. Busse- nel; L. Miquat; L. Bourgeois; J. Pétermann; A. Stoudmann; E. Testuz; Constant Pernet; Charles Gret; Ls Perrin; G. Baatard; F. Pavillard, pour le 14 avril; J. Chapuis, ou bien le 14 avril!; L. Boulay; Ch. Pèneveyre, Chalet-à-Gobet; Adrien Cochard, Cité; Henri Vannay, Cité; Henri Guye; Louis Dupraz; Victor Favrat; M. Bolomey; A. Freymond; Paul Maillefer, syndic.

**L'un après l'autre.** — Un brave homme, à son lit de mort, demandait à sa femme si, devenue veuve, son intention était de se remarier.

Celle-ci faisait la sourde oreille ou ne répondait que de façon évasive.

A deux ou trois reprises déjà, le moribond avait en vain posé cette question à sa femme.

— Eh bien, Jeannette, tu ne me réponds pas; pourquoi? Dis, as-tu l'intention de te remarier?

La femme alors, avec douceur :

— Meurs toujours, mon pauvre ami; on verra après.

**Par dessus.** — Un coiffeur dont la femme tient une pension alimentaire a fait peindre en grosses lettres, sur son enseigne, ces mots :

*Pension alimentaire. — On coupe les cheveux par dessus.*

## LA CANDIDATURE SCHNABEL

Le relieur Hans Schnabel habitait de chagrins, sans penser à mal, un volume de sermons, quand la porte de son atelier s'ouvrit doucement. Amené par M<sup>me</sup> Schnabel, un monsieur entra avec un certain air de mystère.

— Mon cher voisin, dit le nouveau venu, aussitôt que la maîtresse de la maison se fut éloignée, mon cher voisin, êtes-vous un de ces hommes sur qui la patrie peut compter.

Sans quitter son ouvrage, maître Schnabel, à travers ses lunettes, jeta sur son interlocuteur un regard où il y avait de la pitié et de l'étonnement.

— La batrie, mossié Martin, elle bourra fuchours gompter sur moi; seulement il ne faut blus du tout me témander de faire le bas de chymnastique avec le sac au tos. A soixante ans on n'est plus autant élastique et figoureuse comme une cheunesse de vingt ans...

— Il ne s'agit pas de cela : le comité électoral cherche pour le Grand Conseil un candidat représentant la petite industrie, les artisans; il a pensé à vous...

— L'honnère bour moi, elle est très crande... Che fous témante pardon de gontinuer mon ufrache, mais avec la colle forte, la basane n'attend pas... Ui très crande est pour moi l'honnère.

— Je suis heureux de voir que vous ne nous refusez pas l'appui de votre expérience, de votre patriotisme.

— Bardou, bardou, che n'ai encore rien bromis... Auriez-vous la ponté de me basser cette baire de ciseaux, à fotre droite... Merci... che ne beux rien bromettre sans safoir à quoi che m'encache.

— Vous ne vous engagez, mon cher voisin, à rien au monde, sauf à vous laisser porter sur la liste des intérêts du petit commerce et de la petite industrie.

— T'accord, mais ine fois élu — si che suis élu, ça c'est une autre chose — ine fois élu, che ne vois pas comment Hans Schnabel, relieur de luxe et relieur ordinaire, bourra être blus utile à la batrie que mossié Martin et tous les autres gommerçants et indistriels ?

— Mon cher voisin, vous êtes un modeste ; c'est des citoyens de votre trempe qu'il nous faut, des hommes à l'esprit droit, qui voient juste et ne se laissent pas entortiller par les finasseries de la politique.

— Oh ! bour m'endordiller tans les filasseries, gomme fous disez, il n'y a bas grand dancher ; quoique che suis natiralisé faudois depuis vingt ans, je l'ai encore trop ma tête garrée de Strengebach, ganton Aargau !

— Précisément.

— Che me témante bourtant si mon blace elle est pien au Grand Gonseil. Che le sais, je l'ai perdu bresque toute l'accent allemand, mais che le suis moins familiarisé afec les affaires bupliques du ganton de Faud qu'avec son pon belit vin blanc.

— Raison de plus pour apprendre à connaître mieux ces affaires publiques ! Voyons, mon cher monsieur Schnabel, puisque vous avez la confiance de nos hommes politiques.

— La gonfiance, c'est une très crande chose, ui. Mais che dois vous dire une autre chose, mossié Martin : la bolitique de vos hommes bolitiques, elle n'est beutêtre bas la bolitique de Hans Schnabel ; moi, che l'ai ma betite bolitique à moi.

— Et peut-on savoir, sans indiscretion, quelle en est la caractéristique ?

— Gomment disez-vous ? la garac...

— La caractéristique.

— Ui, ui, la garagtristique... Che gomprens pas très bien ; ma bolitique elle n'est pas si fort garagtristique ; je ne l'ai bas le temps de gourir les assemblées, je forme mon betite chuchement en lisant les chournaux de toutes les partis et che fote un chour *ui*, un chour *non*, une fois bour celui-ci, une autre fois bour celui-là, d'abrès ce que che le gonnaiss de leurs actes...

— C'est très bien et je vois que vous êtes notre homme, que vous ferez honneur à la liste que voici, où votre nom figure en bonne place.

— Mossié Martin !

— Monsieur Schnabel ?

— Mossié Martin, fous afez imprimé mon nom sur fotre liste ?

— Vous le voyez.

— Mossié Martin, bourquoi alorss afiez-vous l'air de me témander la bermission de tisper de mon nom ?

— Par politesse, mon cher voisin.

— Mossié Martin, che ne gomprens bas cette bolitisse.

— Vous n'allez pourtant pas vous fâcher, cher monsieur Schnabel ?

— Himmelkreuzdonnerwetter ! le cher mossié Schnabel, il ne se fâche bas bour une semblable chose ; mais il vous témante de rayer son nom de fotre liste.

— Mais, cher voisin, comprenez donc que c'est un peu tard ; votre candidature est maintenant officielle.

— Mossié Martin : « La gantitadure Schnabel est officielle une mauvaiss blaisanterie. Signature : Schnabel », foilà ce que ch'égrirai cette

soir à toutes les chournaux. Et maintenant, bermettez-moi de mettre de l'or sur ces tranches.

Le bon relieur fit comme il l'avait dit, et, sûr cette fois d'être laissé en paix, il s'accorda, « officielle, une demi-bouteille de 1911 ».

V. F.

**Le comble de l'économie.** — Entre maris :

— Mon cher, tu n'as aucune idée de mon bonheur en ménage. Ma femme est un modèle d'économie.

— Et la mienne, donc ! Un exemple. Je lui avais promis un cachemire au cas qu'elle me donnât un fils.

— Eh bien, mon cher, pour ne pas me pousser à la dépense, elle a accouché d'une fille. C'est comme ça !

**Borgne et bossu.** — Les infirmes ne sont pas les moins facétieux des humains. C'est leur consolation.

Un borgne rencontrant de fort grand matin un bossu, lui fait plaisamment :

— Hé, l'ami, tu as chargé de bon matin !

— C'est pas si bon matin que ça. Tu le crois parce que tu n'as encore qu'une fenêtre ouverte.

#### PAS DOU IADZO

Lo père Remollie demorâve pè lo Valâ. L'avâi duve mâison : onna galèza carrâie et onna croûie grandze que l'êtâi pas bin llien, mâ pas appondya tot parâi. L'è z'avâi fête assurâ tote lè duve à iena de cliiau compagni qu'on lau dit lè z'assurances, et l'ein ètâi bin conteint. Pâo-t-on jamé savâi ! se dâi iadzo l'affère vegnâi à bourlâ ! Et cein n'a pas manquâ, sa grandze l'a prêi fu et que lo père Remollie ein a ètâ pardieu bin conteint, cà la voliâve tot parâi dèguelhî po la refère on'bocon pe levé iô pouâve lâi ajustâ onna grandze à pont.

La Compagni dâi z'assurances l'è vegnâie po taxâ et l'arâi faliu vère clii père Remollie. « Sa grandze vali îi por li onna fortèna, l'êtâi pllieinna de messon et quasu nôova ; faillâi lâi bailli à la plliece de l'erdzeint et pu pas pou. » Tant que n'ant pas pu s'arreindzi et que, po fini, la Compagni l'a décidâ de refère la grandze quemet l'êtâi dèvant.

L'è lo père Remollie que l'a ètâ attrapâ. Li que la voliâve justameint dèguenautsi. Ein a z'u à teimpètà et à sacrameintâ apri cliiau serpeint d'assureince dau diâbllio. Mâ, l'a tot parâi faliu sè conteintâ.

Quaque dzo aprî, vaité qu'on monsu que l'avâi dza ètâ pè tote lè mâison dau velâdzo po coudhî lè fère assurâ su la vya passe vè lo père Remollie et sè met à lâi fère onna rèsse de la mètance.

Lo père Remollie lo laisse dèbliottâ sein rein dere, mâ quand lo minna-mor l'a z'u fini, ie lâi fâ :

— Mè ! m'assurâ à 'na Compagni, vo pouâide vo gratlâ avoué voutrè z'assureince.

— Eh bin, que lâi fâ lo mouet, se vo ne voliâi pas vo z'assurâ vo mîmo, vo dèvetra o mète assurâ voutra fenna.

— Ah ! crediè na ! lâi repond lo père Remollie, po mè fère quemet po la grandze. Se ma fenna vegnâi à mourî, na pas mè bailli de l'erdzeint vo m'ein baillera ôncora on' autra à la plliece !

MARC A LOUIS.

**Un homme soigneux.** — Hé ! là-bas ! Voulez-vous descendre de ce poteau, et un peu lesté ! Je vous y prends à décrocher les fils télégraphiques.

— Mais, m'sieu le gendarme, puisqu'ils servent plus à rien, à présent.

— Comment, y ne servent plus à rien ?

— Mais non, puisqu'on a la télégraphie sans fil.

#### LE CORMORAN

Croquis.

Les naturalistes se sont tous trompés au sujet du cormoran.

Le petit croquis suivant n'a d'autre but que de remettre les choses au point.

Le cormoran, donc, est un bipède généralement vertébré ; peu casanier, il préfère aux douceurs du home, le soleil et le grand air ; son existence se passe à flâner sur les plages et à attendre : le cormoran est un philosophe.

Par instants, comme les hirondelles s'assemblent pour émigrer, les cormorans se groupent pour palabrer à perte de vue. Ils parlent politique ou syndicats. Survient un explorateur ou un simple voyageur, le cormoran s'empresse de le décharger de ses bagages, car il est complaisant et tarifié. Puis, le voyageur rendu à destination, il se hâte, modeste et discret, de le quitter et revient auprès de ses congénères ; alors, sans perdre un instant, il reparle politique et syndicats. Un second voyageur survient...

Au fait, vous ne savez peut-être pas que nous appelons cormorans à Lausanne les portefaix dits autorisés ? Je m'empresse de vous le dire... pour vous l'apprendre. C'est encore le meilleur moyen connu.

C. A.

#### DU CALME !

Ah ! qu'ils doivent être heureux, les gens calmes ! S'il est vrai que le bonheur soit peu ou prou de ce monde, les calmes en sont assurément les détenteurs. Le bonheur est inséparable du calme ; celui-ci en est un des éléments essentiels.

On dit que le bonheur est chose tout à fait relative, qu'il n'est pas le même pour tous, qu'un le trouve ici, l'autre, là. Oui et non. En tout cas, si quelqu'un prétend trouver le bonheur dans l'agitation incessante, dans la fièvre qui caractérisent la vie actuelle, il n'y connaît rien. Ce sont choses absolument incompatibles. Le propre du bonheur, c'est la sérénité, c'est aussi, mais dans une mesure plus restreinte, la contemplation. Les peuples vraiment heureux ne sont pas les plus voués à l'aiguillon de l'activité incessante, au démon des affaires. Ils peuvent jouir d'une copieuse aisance, de la richesse, même ; ils ne sont pas heureux. Le bonheur ne se paie pas d'écus sonnans, mais de satisfaction. Or l'argent ne la procure guère. Plus on a d'argent, plus on en veut avoir ; c'est la préoccupation constante, angoissante, tyrannique, du bon coup à faire pour arrondir encore son magot. On lui sacrifie tout, même et surtout son... bonheur.

L'homme qui prend le chemin de la richesse ou celui des honneurs, croyant atteindre plus tôt et plus sûrement le bonheur, se fourvoie. Il risque fort de ne jamais arriver à bon port.

\*\*\*

Qu'ils doivent être heureux, les gens que la pleine possession d'eux-mêmes défend des vaines colères, dans lesquelles il est bien rare qu'on ne commette ou qu'on ne dise quelque sottise, quelque injustice irréparables. Et quelle supériorité ils ont en toutes choses sur les impatientes, les emballés, les agités, les fiévreux. Ils sont comme un roc inébranlable, contre lequel vient se briser, vaincu, toute la sottise excitation des premiers. Ils sourient, placides, quand leur interlocuteur se fâche et bondit. Enervé par ce calme imperturbable, la fureur de ce dernier redouble ; elle atteint son paroxysme. Il croit être effrayant ; il n'est que grotesque. Il croit discuter : il déraisonne. Il croit stigmatiser son contradicteur : il le rafemrit et l'élève. Il croit avoir un geste sublime et victorieux en s'en allant avec brusquerie et en frappant la porte : ce n'est qu'une piteuse défaite. Il